



HAL
open science

Documentation et traçabilité dans les exploitations agricoles : vers une gestion documentaire de qualité

V. Abt, M. Sellam

► To cite this version:

V. Abt, M. Sellam. Documentation et traçabilité dans les exploitations agricoles : vers une gestion documentaire de qualité. Ingénieries eau-agriculture-territoires, 2007, 52, p. 49 - p. 60. hal-00602622

HAL Id: hal-00602622

<https://hal.science/hal-00602622>

Submitted on 23 Jun 2011

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Documentation et traçabilité dans les exploitations agricoles : vers une gestion documentaire de qualité

Vincent Abt ^a et Marianne Sellam ^b

Traçabilité, procédures déclaratives et organisation des exploitations agricoles requièrent une véritable gestion documentaire, souvent plus complexe que pour d'autres entreprises. Cet article présente la démarche interprofessionnelle qui a conduit à l'inventaire et à la caractérisation des documents des exploitations de différentes filières, puis à la réalisation d'un manuel de référence et d'un outil interactif, via internet, au service des agriculteurs.

Dans un contexte agricole, économique et social en pleine mutation, les exploitants agricoles sont confrontés à de nouvelles exigences en termes de qualité, de sécurité des produits et des pratiques, et de préservation de l'environnement. Les exploitations agricoles, véritables entreprises de production de biens et de services, doivent désormais satisfaire de plus en plus de demandes externes (clients, tiers administratifs), tout en assurant leur propre gestion interne (Abt *et al.*, 2007). Ces évolutions imposent la mise en place d'une gestion documentaire de qualité afin d'enregistrer, de conserver et de transmettre des informations de plus en plus nombreuses sur les produits et les pratiques. Devant la multiplication des documents liés aux exigences de traçabilité réglementaire et commerciale, l'exploitant agricole peut éprouver des difficultés à bien identifier et gérer les documents nécessaires.

Après une rapide présentation du contexte socio-réglementaire et des enjeux actuels en termes de gestion documentaire, nous nous proposons dans cet article d'identifier les principaux documents exigés dans les différentes filières de production végétale et animale. En nous appuyant sur la méthodologie et les principaux résultats du projet « Traçabilité – Analyse des outils et des données pour la traçabilité en exploitation agricole », financé par l'ADAR¹, nous présentons la diversité

des documents exigés et le manuel établi dans le cadre du projet. Nous discutons enfin de l'intérêt d'un tel inventaire pour promouvoir une gestion documentaire de qualité et accompagner les exploitants agricoles dans le respect de la réglementation et de leurs engagements.

Un contexte socio-réglementaire exigeant

Suite aux récentes crises alimentaires et à l'évolution des pressions sociétales (qualité, sécurité, environnement), les exigences réglementaires européennes et nationales, mais aussi les exigences commerciales, sont de plus en plus importantes en termes de traçabilité et de sécurité des produits et des pratiques.

Depuis le 1^{er} janvier 2005, le règlement européen (CE) N°178/2002 impose d'établir la traçabilité des denrées alimentaires, des aliments pour animaux et des animaux producteurs de denrées alimentaires. Depuis le 1^{er} janvier 2006, les règlements (CE) N°183/2005, (CE) N°852/2004 et (CE) N°853/2004 du « Paquet hygiène » viennent compléter ce règlement et imposent la mise en place de dispositifs de sécurité sanitaire garantissant notamment le respect des bonnes pratiques d'hygiène et la tenue des registres des intrants dans l'exploitation agricole (ACTA-ACTIA², 2007).

Les contacts

a. Cemagref, UMR TETIS « Territoires, Environnement, Télédétection et Information Spatiale », 24 avenue des Landais, BP 50585, 63172 Aubière
b. ACTA, Association de coordination technique agricole, 149 rue de Bercy, 75595 Paris Cedex 12

1. Agence de développement agricole et rural, remplacée depuis le 1^{er} janvier 2006 par la mission DAR (Développement agricole et rural) qui gère le compte d'affectation spécial pour le développement agricole et rural (CasDAR).

2. ACTA : Association de coordination technique agricole – ACTIA : Association de coordination technique pour les industries agro-alimentaires.

3. Politique agricole commune.

D'autres réglementations telles que celles relatives aux pratiques de fertilisation, aux autorisations d'irrigation ou à la gestion environnementale sont sources de nouvelles obligations pour les exploitations agricoles. Le respect de ces exigences conditionne pour beaucoup l'obtention des aides PAC³. De nombreux cahiers des charges intègrent des exigences complémentaires de traçabilité dans le cadre de démarches commerciales ou professionnelles, aussi appelées démarches volontaires.

Des besoins importants de gestion documentaire

L'entrée en vigueur de ces différentes réglementations et le développement des démarches volontaires entraînent ainsi une multiplication des informations et documents à gérer. Alors que pour le citoyen, la traçabilité est gage de qualité et de sécurité des produits et des pratiques, elle est bien souvent assimilée, pour les exploitants agricoles, à une « paperasse excessive », insuffisamment valorisée dans le cadre de la gestion de l'entreprise (Verjux, 2007).

La mise en place de la traçabilité dans l'exploitation agricole nécessite de garder une trace écrite, sous format papier ou informatique, des opérations réalisées, des intrants et des produits pour apporter la preuve du respect des normes de production, des bonnes pratiques d'élevage et de culture et des cahiers des charges. Ce contexte modifie de façon marquée le système documentaire des exploitations agricoles. Tout un ensemble de données et de procédures doit désormais être géré par les exploitants agricoles pour servir notamment en cas de contrôle par les services de l'État, les organismes publics, les organismes certificateurs ou de contrôle tierce partie, ou les tiers économiques (coopératives, négoce, industriels). Jusque là, le système documentaire de l'exploitant était essentiellement constitué de quelques documents à usage interne lui permettant de gérer son activité à court et moyen terme. Aujourd'hui, ce système recouvre une quantité de documents à usage externe, qui alourdissent considérablement la gestion documentaire. Perçue davantage comme une contrainte ou une obligation que comme un outil de gestion, la gestion documentaire représente aujourd'hui un véritable enjeu pour les exploitations agricoles.

Quels sont les principaux documents à gérer sur l'exploitation conformément aux exigences

réglementaires et commerciales ? À qui sont-ils destinés ? Dans quelles filières et pour quelles démarches volontaires sont-ils exigés ? À quoi servent-ils ? Quelles informations doivent-ils contenir ? Quand et comment les gérer ? Autant de questions auxquelles il est pertinent de pouvoir répondre pour améliorer la connaissance de ces documents et l'organisation de leur gestion au sein des exploitations agricoles.

Les étapes du projet

Faisant suite aux premiers travaux d'identification des documents et outils existants en matière d'enregistrement des pratiques (Martin, 2002 ; Martin *et al.*, 2002), le projet « Analyse des outils et des données pour la traçabilité en exploitation agricole » a été piloté par l'ACTA de juillet 2005 à juin 2007. Financé dans le cadre de l'appel à projet 2004 de l'ADAR, le projet avait pour principal objectif d'identifier et de décrire, à travers un manuel, les différents documents à gérer sur l'exploitation agricole conformément aux exigences réglementaires et commerciales.

À travers ce projet fédérateur, et afin d'aborder la diversité des contextes de production, la grande majorité des filières de production destinées à l'alimentation humaine et animale a été couverte. En production végétale, les filières de grandes cultures (céréales à paille, maïs, oléagineux, protéagineux, pommes de terre, betteraves, PPAM⁴) et celles de la vigne ont été couvertes. En production animale, les filières bovine, ovine, caprine, porcine, avicole, cunicole, piscicole et apicole ont été couvertes. De nombreux partenaires ont ainsi été mobilisés dans le cadre de ce projet : les instituts techniques (ACTA, ARVALIS-Institut du végétal, CETIOM⁵, CNDA⁶, IFIP⁷, ITAVI⁸, ITEIPMAI⁹, Institut de l'élevage, IFV¹⁰), la chambre régionale d'agriculture d'Aquitaine, Coop de France, le Cemagref, l'INRA¹¹, Agro-Transfert Ressources et Territoires.

Le recensement réalisé porte sur tous les documents liés aux exigences réglementaires dans le domaine de la production (suivi des cultures et des ateliers d'élevage) et des activités connexes (commercialisation, stockage, transformation) au niveau européen et national. Ainsi, les documents portant sur des exigences réglementaires au niveau local, tout comme ceux portant sur le droit du travail, la comptabilité, les assurances, ne sont pas recensés dans cette étude. Le recensement des documents liés aux démarches volontaires

4. Plantes à parfum, aromatiques et médicinales.

5. Centre technique interprofessionnel des oléagineux métropolitains.

6. Centre national du développement apicole.

7. Institut de la filière porcine.

8. Institut technique de l'aviculture.

9. Institut technique interprofessionnel des plantes à parfum, médicinales et aromatiques.

10. Institut français de la vigne et du vin.

11. Institut national de la recherche agronomique.

est quant à lui moins exhaustif. Compte tenu de la diversité et de la spécificité des très nombreuses démarches volontaires existantes, l'étude n'a porté que sur les principaux cahiers des charges d'envergure nationale et basés sur un référentiel de pratiques agricoles. Nous citerons dans les différentes filières : « Agriculture raisonnée », « Agriculture biologique », certaines AOC¹² (exclues pour la vigne compte tenu de leur grande diversité), CCP¹³, « Charte des bonnes pratiques d'élevage », « Charte sanitaire », « Label rouge », « Code mutuel en élevage caprin », « Viande de porc française », « Chartes ou normes de filières végétales », EUREP GAP¹⁴, IGP¹⁵, GPGR¹⁶, « Truite charte qualité », etc. Le guide édité par l'ACTA et ACTIA (2007) propose une présentation synthétique de ces différentes démarches volontaires.

Dans le cadre du projet, un très grand nombre d'enquêtes ont été réalisées dans les filières animales et végétales. Ces enquêtes ont été conduites auprès d'exploitants agricoles par les différents instituts techniques et la chambre d'agriculture régionale d'Aquitaine. Une série de 100 enquêtes approfondies ont servi à comprendre le système documentaire des exploitations agricoles dans l'ensemble des filières. Ces enquêtes ont visé à recenser les différents documents de traçabilité manipulés dans le cadre de la réglementation ou de démarches volontaires et à étudier les modalité

tés de leur gestion dans les exploitations agricoles. Menées de manière homogène dans les différentes filières, ces enquêtes ont permis de recenser les besoins des exploitants vis-à-vis d'un manuel pour la gestion documentaire. Une autre série d'enquêtes plus succinctes a été menée en fin de projet pour valider la qualité du manuel obtenu notamment par la chambre régionale d'Aquitaine dans le cadre de réunions d'exploitants.

Ce travail a été complété de quelques enquêtes auprès d'autres acteurs de la sphère agricole (coopératives, chambres d'agriculture, etc.) et précédé d'une étude approfondie de la réglementation et des cahiers des charges existants dans les différentes filières de production.

L'inventaire des documents présents sur l'exploitation

Le recensement des documents à gérer montre une grande diversité au sein des filières de production. L'inventaire effectué recense par exemple 51 documents dans les filières de grandes cultures (dont 28 exigés par la réglementation), 62 documents principaux dans la filière vitivinicole (dont 40 exigés par la réglementation), 66 dans la filière bovine (dont 56 exigés par la réglementation), 15 dans la filière apicole (dont 11 exigés par la réglementation) (figure 1).

12. Appellation d'origine contrôlée.

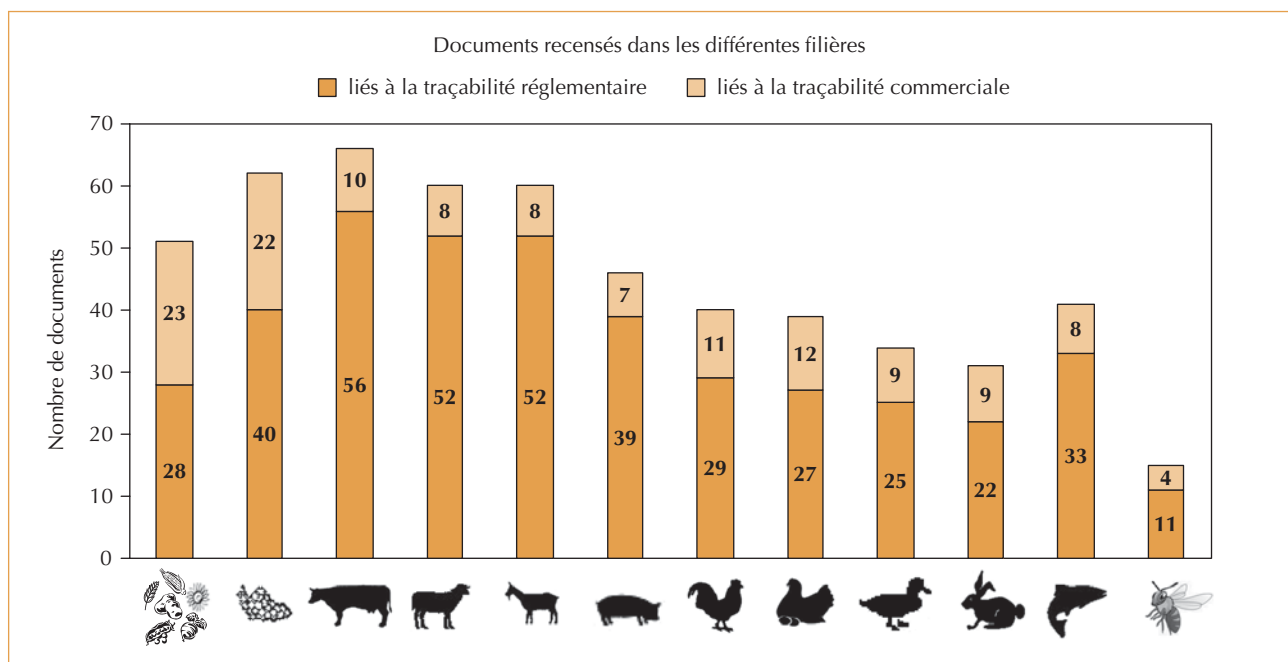
13. Certification de conformité de produit.

14. Euro Retailers Produce for Good Agricultural Practices.

15. Indication géographique protégée.

16. Groupement des producteurs de gelée royale.

▼ Figure 1 – Documents recensés dans les différentes filières végétales et animales.



17. Organismes génétiquement modifiés.

Au total, ce sont plus de 160 documents différents qui ont ainsi été recensés dans l'ensemble des filières. Plus de 120 documents sont exigés dans le cadre de la réglementation, ce qui représente un recensement quasi exhaustif (sous réserve de modification des textes réglementaires) de l'ensemble des documents exigés par la réglementation et manipulés dans les filières de production étudiées.

L'inventaire des documents exigés révèle une grande variabilité des documents à gérer en fonction des cahiers des charges adoptés. Ainsi, certains documents se retrouvent à la fois exigés par la réglementation et les démarches volontaires (carnet sanitaire, plan d'épandage, registre phytosanitaire, bons de livraison, etc.), d'autres sont exigés en plus de la réglementation. Ceci peut ainsi alourdir considérablement la gestion documentaire en fonction des démarches volontaires adoptées dans les exploitations. Très encadrée dans les filières animales avec de très nombreux documents bien établis, la gestion documentaire au niveau des grandes cultures s'appuie sur des documents moins cadrés dans leur forme et donc plus variés d'une exploitation à une autre.

L'ensemble des documents recensés dans cette étude ne traduit pas la forte variabilité du nombre de documents gérés d'une exploitation à l'autre. En effet, un certain nombre de documents recensés ici ne concernent qu'un nombre limité d'exploitations agricoles. C'est le cas notamment des documents liés à la transformation des produits, aux cultures OGM¹⁷, ou à la reproduction et au transport d'animaux. Nous identifions toutefois un socle réglementaire que nous retrouvons systématiquement dans toutes les exploitations agricoles. Ce socle est constitué de 7 documents pour les filières de grandes cultures, de 11 documents pour les filières vitivinicoles, de 18 documents pour la filière bovine, de 15 documents pour les filières ovine, caprine, porcine, ou avicole.

Une exploitation agricole s'inscrit bien souvent dans plusieurs filières de production. Certains documents concernent l'ensemble des productions de l'exploitation (bon de livraison, liste des clients, déclaration PAC). D'autres concernent à la fois les filières animales et végétales (plan d'épandage, plan prévisionnel des fumures, cahier d'enregistrement d'épandage). D'autres enfin sont plus spécifiques aux filières animales ou végétales.

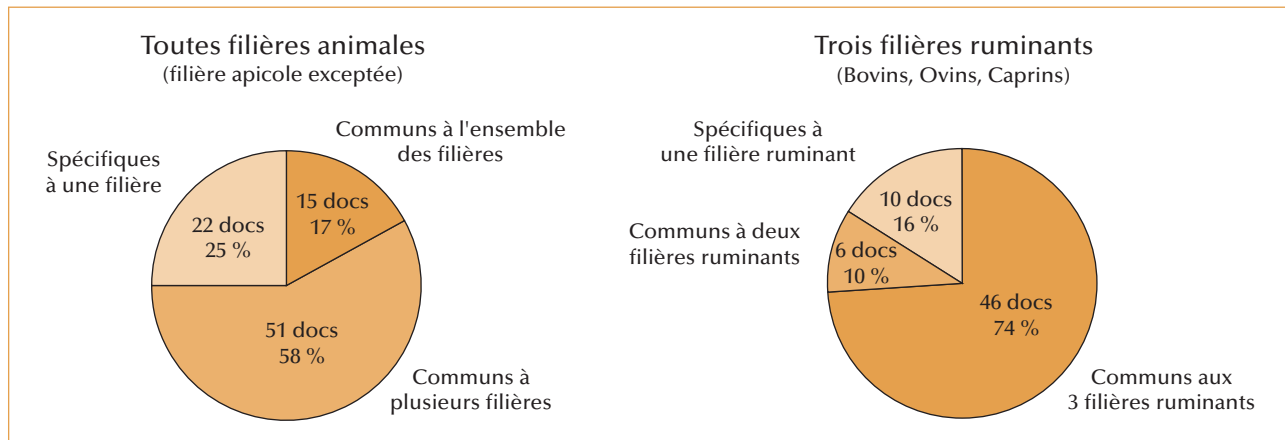
Le recensement documentaire dans les filières de production animales

Dans les filières animales, 111 documents ont été recensés, dont 88 exigés par la réglementation. Nous présentons cet inventaire dans le tableau 1. Les documents ont été regroupés par catégories : données globales sur l'exploitation, conduite des parcelles, données globales sur l'élevage, santé et hygiène des animaux, suivi de la production, identification/mouvement des animaux, alimentation, reproduction, transformation. Parmi les principaux documents exigés dans les filières animales, notons : l'inventaire du cheptel, la liste des boucles d'identification des animaux, le carnet sanitaire, les ordonnances vétérinaires, le plan d'alimentation, le registre d'abattage, les bons d'enlèvement d'équarrissage, la déclaration d'activité polluante, etc.

15 documents réglementaires sont communs à l'ensemble des filières animales, filière apicole exceptée (figure 2). 51 documents réglementaires sont communs à plusieurs filières, 22 sont spécifiques à une seule filière. Concernant les filières de ruminants, 46 documents réglementaires sont communs aux 3 filières, 6 sont communs à 2 filières, et 10 sont spécifiques à une seule filière (Gautier et Gilain-Galliot, 2007).

Le recensement documentaire dans les filières de production végétales

Dans les filières végétales, 66 documents ont été recensés, dont 43 exigés par la réglementation. 23 documents liés aux démarches volontaires ont été identifiés dans le cadre de cette étude, mais cet inventaire est loin d'être exhaustif compte tenu de la diversité des démarches volontaires existantes (notamment dans le cadre des AOC vitivinicoles). Nous présentons l'inventaire des documents concernant les filières grandes cultures dans le tableau 2. Les documents ont été regroupés par catégories : données globales sur l'exploitation, données globales sur les cultures, connaissance de la parcelle, conduite de la parcelle (implantation, fertilisation/amendements, protection phytosanitaire, irrigation, récolte), conduite des produits récoltés, commercialisation, transformation. Parmi les principaux documents présents dans les filières grandes cultures, notons : la déclaration PAC, le plan d'épandage, l'assolement, les documents liés à l'élimination des déchets, les analyses physico-chimiques de terres, le carnet de culture, le registre phytosanitaire, le registre de prélèvement d'eau, etc.



La filière vitivinicole compte quant à elle un grand nombre de documents supplémentaires et spécifiques tels que les documents réglementaires liés à l'implantation des parcelles et de transformation/vinification.

La description approfondie des documents

Afin de compléter le recensement des documents présents sur l'exploitation agricole, une description de chaque document permet d'approfondir la connaissance du système documentaire des exploitations. En nous basant sur les besoins exprimés dans le cadre des enquêtes en exploitation agricole, nous proposons pour chaque document identifié une description des éléments tels que : le nom du document, les filières de production et les démarches volontaires concernées, les informations qui doivent y figurer, les précisions sur l'origine et le devenir du document, la durée de conservation, le support, la période et la fréquence d'enregistrement, les astuces de bonne gestion documentaire, etc. Les enquêtes de validation du manuel ont en outre révélé l'importance des indications sur les durées de conservation et les astuces de bonne gestion documentaire, la fréquence et la destination des demandes de transmission et de contrôle, etc.

UN EXEMPLE DE DESCRIPTION APPROFONDIE : LE PLAN PRÉVISIONNEL DE FUMURE

En prenant l'exemple du Plan prévisionnel de fumure, voici la description des éléments identifiés dans ce document :

– définition de la prévision annuelle, réalisée en début de campagne, des apports de fertilisants

organiques et minéraux (nature des fertilisants, quantité, période d'apport) par parcelle en fonction des objectifs de rendement. Il concerne avant tout la fertilisation azotée ;

– raisonnement de la fertilisation azotée sur les cultures, en répondant aux exigences réglementaires liées aux zones vulnérables et aux PMPOA¹⁸, intégration de la conditionnalité des aides PAC, justification des pratiques de fertilisation azotée dans le cadre de démarches volontaires (« Agriculture raisonnée », chartes ou normes filières, etc.) ;

– informations sur l'identification de l'îlot cultural et des parcelles, la superficie, la culture pratiquée, la période prévue de semis, l'objectif de rendement, les besoins prévisibles en azote des cultures, la période prévue d'épandage, la nature des fertilisants organiques et minéraux, la surface épandue, la teneur et la quantité en azote de l'apport, etc.

Ce document :

– est à compléter, à transmettre, et à conserver 3 ans. Son support est libre, papier ou informatique. De nombreux organismes professionnels agricoles proposent des modèles de document ;

– est réalisé une fois par an, avant le début de la campagne culturale ;

– est exigé par la DDAF,¹⁹ l'ONIGC²⁰, la DDSV²¹ dans le cadre de contrôles réglementaires et commerciaux. Il est exigé par les organismes de certification et de contrôle tierce partie dans le cadre de démarches qualité et volontaires. En cas de besoin, il est possible de s'adresser à la DDAF ou aux organismes professionnels agricoles pour plus d'informations sur le document ;

▲ Figure 2 – Spécificités des documents exigés par la réglementation dans les filières animales.

18. Programme de maîtrise des pollutions d'origine agricole.

19. Direction départementale de l'agriculture et de la forêt.

20. Office national interprofessionnel des grandes cultures.

21. Direction départementale des services vétérinaires.

► Tableau 1 – Documents recensés en exploitations d'élevage dans les différentes filières animales.

Traçabilité réglementaire (R) ou commerciale (C)	Nom des Documents Recensés en Exploitations d'élevage (1/2)	Filières animales								Modalités de gestion				
		Bovins	Ovins	Caprins	Porcins	Volailles de chair	Pondeuses	Palmipèdes	Lapins	Poissons	Abeilles	A compléter	Reçu	A conserver
EXPLOITATION														
R	Bon de livraison (ou facture)	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	✓	✓	✓
R	Liste des clients				●	●	●	●	●	●	●	✓	✓	✓
R	Déclaration PAC	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	✓	✓	✓
C	Attestation de stage ou engagement dans un formation	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	✓	✓	✓
C	Abonnement à un journal agricole ou à un service de conseil	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	✓	✓	✓
CONDUITE DE LA PARCELLE (FERTILISATION / AMENDEMENTS)														
R	Plan d'épandage	●	●	●	●								✓	✓
R	Plan prévisionnel de fumure	●	●	●	●								✓	✓
R	Cahier d'enregistrement d'épandage											✓	✓	✓
R	Contrat de mise à disposition de terres	●	●	●	●							✓	✓	✓
R	Bordereau de livraison effluents d'élevage	●	●	●	●							✓	✓	✓
R	Relevé des livraisons d'effluents à une station d'épuration	●	●	●	●							✓	✓	✓
R	Contrat d'épandage de boues	●	●	●	●							✓	✓	✓
GLOBAL ELEVAGE														
R	Fiche des caractéristiques de l'exploitation	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	✓	✓	✓
R	Fiche synthétique des données concernant l'encadrement zootechnique, sanitaire et médical	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	✓	✓	✓
R	Déclaration d'Activité Polluante	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	✓	✓	✓
R	Registre d'élevage apiculture										●	✓	✓	✓
R	Fiche de bande					●	●	●				✓	✓	✓
R	Déclaration des exploitations de volailles						●					✓	✓	✓
C	Déclaration d'aptitude apiculture										●	✓	✓	✓
SANTE ET HYGIENE DES ANIMAUX														
R	Carnet sanitaire ou mention de l'administration de médicaments vétérinaires ou d'aliments supplémentés	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	✓	✓	✓
R	Bilan sanitaire	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	✓	✓	✓
R	Protocole de soin	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	✓	✓	✓
R	Compte-rendu de visite	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	✓	✓	✓
R	Ordonnance	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	✓	✓	✓
R	Bordereau d'analyses	●	●	●	●							✓	✓	✓
R	Résultats des tests de dépistage obligatoire	●	●	●								✓	✓	✓
R	Compte-rendu de la visite annuelle obligatoire	●										✓	✓	✓
R	ASDA (attestation sanitaire à délivrance anticipée)	●										✓	✓	✓
R	Attestation sanitaire		●	●								✓	✓	✓
R	Inventaire du cheptel				●							✓	✓	✓
R	Déclaration annuelle d'activité liée à la détention de porcs				●							✓	✓	✓
R	Document sanitaire d'accompagnement (DSA)				●							✓	✓	✓
R	Document sanitaire d'accompagnement des porcins (DSAp)				●							✓	✓	✓
R	Analyse Salmonelles					●	●	●				✓	✓	✓
R	Déclaration des ruches à la DDSV										●	✓	✓	✓
C	Fiche de nettoyage / désinfection	●			●	●	●	●	●	●	●	✓	✓	✓
C	Protocole de nettoyage et désinfection					●	●	●	●	●	●	✓	✓	✓
C	Plan de prophylaxie					●	●	●	●	●	●	✓	✓	✓
C	Fiche de dératisation / désinsectisation					●	●	●	●	●	●	✓	✓	✓
C	Attestation d'adhésion à la Charte Sanitaire						●					✓	✓	✓
C	Contrat d'adhésion à la Charte Sanitaire						●					✓	✓	✓
C	Règles d'hygiène						●					✓	✓	✓
SUIVI DE LA PRODUCTION														
R	Autorisation préfectorale d'utilisation d'une ressource en eau (privée)	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	✓	✓	✓
R	Carnet de collecte de lait	●	●	●								✓	✓	✓
R	Bordereau d'analyse de la qualité du lait	●	●	●								✓	✓	✓
R	Notification de référence laitière	●										✓	✓	✓
R	Cahier de miellerie										●	✓	✓	✓
R	Etiquette de pot de miel										●	✓	✓	✓
C	Déclaration de production										●	✓	✓	✓
C	Déclaration de stock										●	✓	✓	✓
C	Documents de suivi et de contrôle										●	✓	✓	✓
C	Déclaration d'aptitude										●	✓	✓	✓
C	Attestation de contrôle de l'installation de traite	●	●	●								✓	✓	✓
C	Facture d'achat ou de réparation de l'installation de traite	●	●	●								✓	✓	✓

Traçabilité réglementaire (R) ou commerciale (C)	Nom des Documents Recensés en Exploitations d'élevage (2/2)	Filières animales										Modalités de gestion			
		Bovins	Ovins	Caprins	Porcins	Volailles de chair	Pondeuses	Palmipèdes	Lapins	Poissons	Abeilles	A compléter	Reçu	A conserver	A transmettre
IDENTIFICATION / MOUVEMENTS DES ANIMAUX															
R	Bon d'enlèvement d'animaux	●				●	●	●	●	●		√	√	√	
R	Bon d'enlèvement d'équarrissage	●	●	●	●	●	●	●	●	●		√	√	√	
R	Autorisation du transporteur	●	●	●	●	●	●	●	●	●		√	√	√	
R	Certificat d'agrément de moyens de transport par route	●	●	●	●	●	●	●	●	●		√	√	√	
R	Certificat d'aptitude professionnelle	●	●	●	●	●	●	●	●	●		√	√	√	
R	Registre du transporteur	●	●	●	●	●	●	●	●	●		√	√	√	
R	Carnet de route pour les transports de longue durée	●	●	●	●	●	●	●	●	●		√	√	√	
R	Livre des bovins	●										√	√	√	
R	Document de notification	●										√	√	√	√
R	Passeport	●										√	√	√	√
R	Déclaration de transhumance	●										√	√	√	√
R	Autorisation de transhumance		●	●								√	√	√	√
R	Document de circulation		●	●								√	√	√	√
R	Liste des boucles		●	●								√	√	√	√
R	Recensement annuel des animaux		●	●								√	√	√	√
R	Tableau de rebouclage		●	●								√	√	√	√
R	Document d'accompagnement pour les porcins				●							√	√	√	√
R	Certificat sanitaire				●							√	√	√	√
R	Bon d'équarrissage porcin				●							√	√	√	√
R	Fiche sanitaire d'élevage					●	●	●	●	●		√	√	√	√
R	Bon de livraison d'animaux / semence animale (facture)					●	●	●	●	●	●	√	√	√	√
R	Déclaration de mise en place de pondeuses					●						√	√	√	√
R	Mouvements en cuniculture								●			√	√	√	√
R	Document de transport en pisciculture									●		√	√	√	√
R	Certificat sanitaire en pisciculture									●		√	√	√	√
R	Mouvements en pisciculture									●		√	√	√	√
C	Fiche d'enregistrement des flux de porcins				●							√	√	√	√
C	Déclaration de mise en place de chapons et poulardes de Bresse					●						√	√	√	√
ALIMENTATION															
R	Etiquette des aliments pour animaux	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	√	√	√	√
R	Agrément FAF				●	●	●	●	●	●	●	√	√	√	√
R	Journal de fabrication d'aliment				●	●	●	●	●	●	●	√	√	√	√
C	Analyse de l'eau de boisson	●	●	●	●	●	●	●	●	●		√	√	√	√
C	Plan d'alimentation				●	●	●	●	●	●		√	√	√	√
C	Contrat d'approvisionnement en aliment Bio	●	●	●	●	●	●	●	●	●		√	√	√	√
C	Carnet de pâturage	●	●	●								√	√	√	√
REPRODUCTION															
R	Déclaration préalable à la pratique de l'insémination en monte publique	●	●	●								√	√	√	√
R	Accusé de réception de la déclaratin à la pratique de l'insémination en monte publique	●	●	●								√	√	√	√
R	Déclaration de dépôt de semence congelée	●	●	●								√	√	√	√
R	Accusé de réception de déclaration de dépôt de semence congelée	●	●	●								√	√	√	√
R	Inventaire des doses de semence	●	●	●								√	√	√	√
R	Plan de cuve	●	●	●								√	√	√	√
R	Enregistrement d'insémination	●	●	●								√	√	√	√
R	Attestation de transfert embryonnaire	●										√	√	√	√
TRANSFORMATION															
R	Demande d'agrément CEE	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	√	√	√	√
R	Notification d'agrément CEE	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	√	√	√	√
R	Déclaration d'activité	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	√	√	√	√
R	Registre d'abattage					●	●	●	●	●		√	√	√	√
R	Déclaration de quantité transformée	●	●	●								√	√	√	√
R	Attestation de conformité technique du véhicule transportant des denrées alimentaires	●	●	●								√	√	√	√
R	Document d'analyse fondé sur les principes du HACCP	●	●	●								√	√	√	√
R	Enregistrements liés à l'analyse des risques	●	●	●								√	√	√	√
R	Autocontrôle microbiologique	●	●	●								√	√	√	√
R	Fiche de transmission d'alerte	●	●	●								√	√	√	√
R	Récépissé de déclaration de congélation de denrées d'origine animale	●	●	●								√	√	√	√
R	Patente sanitaire	●										√	√	√	√
C	Attestation de formation à l'hygiène et aux principes du HACCP	●	●	●								√	√	√	√

► Tableau 2 – Documents recensés en exploitations de grandes cultures et démarches contrôlant leur présence.

	Nom des Documents Recensés en Exploitations de Grandes Cultures	Démarches volontaires							
		Réglementaire	Conditionnalité PAC	Agriculture biologique	Agriculture raisonnée	Label Rouge, Certification de conformité de Produit (CCP)	Chartes, Normes filières	EUREP GAP	
Exploitation	Bon de livraison (ou facture)	●	●	●	●	●			
	Liste des clients	●					●		
	Déclaration PAC	●	●						
	Attestation de stage ou engagement dans une formation				●			●	
	Abonnement à un journal agricole ou à un service conseil				●			●	
Global végétal	Cahier des charges / Contrat commercial			●		●	●		
	Résultat auto-évaluation				●	●	●	●	
	Résultat audit / contrôle (dont contrôle officiel)	●		●	●	●	●	●	
	Assolement	●	●	●					
	Successions culturales / rotations / cultures précédentes					●	●	●	
	Données météorologiques				●			●	
	Documents liés à l'élimination des déchets	●			●			●	
Connaissance parcelle	Fiche de suivi de matériel				●			●	
	Analyse physico-chimique des terres				●	●	●	●	
	Analyse Eléments Traces Métalliques (ETM) des terres	●			●	●	●	●	
Conduite de la parcelle	Analyse sanitaire des sols	●				●	●	●	
	Fiche parcellaire ou carnet de culture (agenda)				●	●	●	●	
	Implantation	Déclaration officielle de production de maïs OGM	●						●
		Etiquettes semences ou plants (ou N° lots)	●				●	●	●
		Registre ou carte des semis / plantations					●		●
	Fertilisation	Plan d'épandage	●	●	●	●	●	●	●
		Plan prévisionnel de fumures	●	●	●	●	●	●	●
		Cahier d'enregistrement d'épandage	●	●	●	●	●	●	●
		Contrat de mise à disposition de terres	●	●		●	●		
		Bordereau de livraison d'effluents d'élevage	●	●		●	●		
		Relevé des livraisons d'effluents à une station d'épuration	●	●					
		Contrat d'épandage de boues	●	●		●	●	●	●
		Bordereau de livraison de boues	●			●	●	●	●
		Analyse de boues	●			●	●	●	●
		Analyse d'effluents organiques				●		●	●
		Analyse minérale des plantes						●	●
		Reliquats azotés						●	●
	Calcul bilans NPK				●		●	●	
	Résultat des outils de pilotage de l'azote						●	●	
	Protection phytosanitaire	Registre phytosanitaire	●	●	●	●	●	●	●
		Déclaration d'une opération de traitement aérien	●						
		Registre de traitement des effluents phytosanitaires	●						
		Avertissements agricoles, conseils phytosanitaires				●	●	●	●
		Résultats outils d'aide à la décision, grilles de risques				●	●	●	●
	Irrigation	Attestation contrôle pulvérisateur				●	●	●	●
		Recépissé de déclaration ou autorisation de prélèvement d'eau	●	●		●	●	●	●
		Registre de prélèvement d'eau	●			●	●	●	●
Arrêtés préfectoraux ou formulaire de restriction volumétrique d'eau		●							
Récolte	Déclaration annuelle de prélèvement (pour Agence de l'Eau)	●							
	Analyse qualité					●	●	●	
Stockage	Dérogation de brûlage des pailles	●	●						
	Registre de stockage					●	●	●	
Commercialisation livraison	Déclaration de traitements des lots						●		
	Bons d'apport								
	Tickets bascule								
	Bon d'enlèvement / livraison OGM	●						●	

– est lié à d'autres documents : le plan d'épandage (sur lequel sont portées les prévisions des quantités d'effluents disponibles et des épandages sur les parcelles de l'exploitation) et le cahier d'enregistrement des pratiques d'épandage (qui recense les apports de fertilisants azotés, organiques ou minéraux, sur les cultures) ;

– est plus particulièrement décrit dans l'arrêté du 1^{er} août 2005 établissant les prescriptions minimales à mettre en œuvre en zone vulnérable et dans l'arrêté du 16 septembre 2005 modifiant l'arrêté du 7 mars 2002 relatif au projet d'amélioration des pratiques agronomiques, la conditionnalité des aides PAC ;

– est valorisé notamment sous la forme de tableau de bord des épandages pour les salariés.

TROIS MODALITÉS DE GESTION IDENTIFIÉES

De cette étude approfondie des documents dans l'exploitation agricole, nous distinguons trois principales modalités de gestion : les documents à conserver en l'état (ex. : ordonnances), les documents à viser et à transmettre ou conserver (ex. : bons d'enlèvement d'animaux) et les documents servant de support d'enregistrement (ex. : carnet sanitaire). Parmi l'ensemble des documents recensés, 31 % ne nécessitent aucun enregistrement. Sur l'ensemble des documents recensés servant de support d'enregistrement, parmi les trois opérations de gestion documentaire (recevoir, conserver, transmettre), 14 % des documents font l'objet de ces trois opérations et 21 % n'en requièrent que deux.

Globalement, deux tiers des documents exigés par la réglementation nécessitent peu de saisies et de traitements. Leur gestion se limite au classement et à l'archivage. Le tiers restant nécessite un certain nombre de saisies, mais seulement quelques documents nécessitent une manipulation et des enregistrements fréquents. Nous retenons parmi ceux-ci, pour les élevages de ruminants : le carnet sanitaire, la liste des boucles (ex-carnet d'agnelage), le cahier d'épandage, le document de notification. Si les contraintes de saisies multiples ne portent que sur un nombre limité de documents, on remarque cependant de fréquents recopiations de données entre supports pour renseigner le document final.

Nous noterons enfin que le nombre de documents recensés ne représente pas le volume géré au quotidien par un exploitant agricole, mais sur l'ensemble de l'année. Certains documents ne

sont en effet traités qu'une fois par an (déclaration d'activité polluante), ou ponctuellement (compte rendu de visite vétérinaire), ce qui limite l'alourdissement de la gestion documentaire.

La réalisation d'un manuel de référence pour l'agriculteur

L'inventaire et la description des différents documents exigés par la réglementation ou dans le cadre de démarches volontaires sont regroupés dans un manuel destiné aux exploitants agricoles (ACTA, 2007). Ce manuel constitue un premier recensement quasi exhaustif des documents à gérer pour l'ensemble des filières de production animale et végétale. Il permet d'accéder facilement à une information complète sur les différents documents ; il offre également une connaissance des obligations documentaires réglementaires et contractuelles à respecter et des documents demandés en cas de contrôle.

Pour les principaux documents identifiés, nous proposons une fiche de description qui reprend les éléments définis précédemment. Ce manuel est évolutif et pourra intégrer de nouveaux documents exigés par de nouvelles exigences réglementaires, ou issus de l'investigation de nouveaux cahiers des charges. Le recensement constitue un état de l'art des documents recensés en juin 2007, pour les filières et les cahiers des charges considérés dans le cadre du projet.

DU DOCUMENT RÉCAPITULATIF À L'OUTIL

INTERACTIF, VIA INTERNET

Pour faciliter la diffusion, l'accès aux différents documents et conseils, l'enrichissement et la mise à jour des informations, un site internet www.docagri.fr a été conçu et est opérationnel. Il propose un accès à la version complète et actualisée du manuel.

Premiers retours

L'inventaire et la description approfondie des documents à gérer sur l'exploitation agricole constituent un travail préalable mais indispensable pour promouvoir une gestion documentaire de qualité et accompagner les exploitants agricoles dans le respect de la réglementation et de leurs engagements.

Les premiers retours de l'utilisation du manuel dans les exploitations agricoles confirment l'intérêt d'un tel travail de recensement et de des-

cription des documents pour une bonne gestion de l'exploitation agricole. Ce manuel permet notamment aux exploitants agricoles de :

- **respecter les exigences réglementaires et contractuelles.** Les informations disponibles assurent une bonne connaissance des documents à gérer dans le cadre de la réglementation ou des principales démarches volontaires. Ces informations peuvent être mobilisées notamment dans le cadre d'une souscription à une nouvelle production ou un nouveau cahier des charges. Elles permettent d'obtenir une vision rapide des contraintes documentaires liées à ces nouveaux choix ;

- **se préparer à un contrôle.** Les informations disponibles permettent d'identifier les documents à mobiliser lors d'un contrôle. Elles permettent de vérifier la disponibilité et la mise à jour des documents concernés, et de vivre le plus sereinement possible un contrôle en exploitation ;

- **mettre en place une gestion documentaire appropriée.** Les informations disponibles permettent de connaître les modalités de gestion d'un nouveau document arrivé sur l'exploitation et de mettre en place le système documentaire adapté (classement, archivage). Ces informations renseignent notamment sur les opérations de gestion documentaire propres aux documents considérés (recevoir, enregistrer, conserver, transmettre) ;

- **valoriser les documents exigés dans la gestion courante de l'exploitation.** Les informations disponibles permettent de mieux comprendre comment le document peut s'intégrer dans la chaîne de traitement de l'information et être mobilisé pour l'aide à la décision, en association avec les documents utilisés pour la gestion interne (agenda notamment) ;

- **choisir les outils, supports d'enregistrement.** Les informations disponibles peuvent aider l'exploitant agricole à choisir le support (papier ou informatique, libre ou contraint) le plus approprié aux besoins de gestion du document dans l'exploitation. Ceci est une première étape pour réfléchir à une véritable articulation entre les saisies papier et informatiques.

D'une manière générale, la diffusion de ce travail de vulgarisation sur les documents de traçabilité devrait permettre une meilleure acceptation de la traçabilité dans les exploitations agricoles. Aujourd'hui estimée par nos enquêtes autour de 30 % environ (principalement en élevage de rumi-

nants), la part des exploitants agricoles percevant la traçabilité uniquement comme une contrainte devrait ainsi diminuer. La gestion documentaire est un véritable outil de gestion de l'exploitation qu'il convient de raisonner au mieux pour valoriser l'ensemble des informations disponibles et des documents exigés.

Vers une gestion documentaire de qualité et la définition des documents et outils futurs

Par une approche multifilière, cette étude a permis un recensement complet des différentes formes de documents exigés dans les filières animales et végétales. Bien que les contraintes ne soient pas tout à fait identiques d'une filière à l'autre, ce travail permet une approche structurée des différents documents et un premier raisonnement sur la multitude des documents à produire. Une analyse plus approfondie des similitudes et différences entre les documents recensés serait un premier pas vers une réflexion commune pour la réduction du nombre de documents à gérer et la complémentarité de chacun.

Le recensement et la description des différents documents menés dans le cadre de ce projet montrent par ailleurs la mobilisation de nombreux documents pour répondre aux obligations réglementaires et contractuelles, mais aussi aux besoins de gestion interne de l'exploitation (gestion des opérations, gestion des performances technico-économiques). Une articulation raisonnée entre documents papier et documents informatiques est une solution d'avenir que la plupart des exploitants adopteront sans doute, ce qui n'empêchera pas certains de développer des systèmes alternatifs efficaces ou adaptés à leur exploitation.

Une réflexion globale au niveau des différents partenaires économiques, techniques et administratifs de l'exploitation agricole doit être menée pour faciliter le travail de gestion documentaire. Nous noterons que ni le « zéro-papier », ni même la saisie unique, ne sont des solutions à tout prix envisagées par les différents exploitants rencontrés. Dans bien des cas, un juste milieu est attendu pour ne pas multiplier inutilement les re-saisies, tout en conservant une traçabilité papier pour le classement, l'archivage et l'aide à la décision au quotidien.

Les résultats du projet dépassent le cadre de l'inventaire de documents et l'élaboration d'un

manuel. La description détaillée des informations contenues dans les différents documents de traçabilité permet notamment d'alimenter les travaux menés actuellement sur l'interopérabilité sémantique des systèmes d'informations agricoles (Dufy *et al.*, 2006). Par l'analyse des documents, notre étude permet en effet d'inventorier l'ensemble des données à échanger et des concepts à standardiser dans le secteur agricole.

Conclusions et perspectives

À travers une présentation de la méthodologie et des principaux résultats du projet « Analyse des outils et des données pour la traçabilité en exploitation agricole », nous avons présenté dans cet article la diversité des documents de traçabilité recensés dans les filières de productions végétale et animale.

Au total, ce sont plus de 160 documents différents qui ont ainsi été recensés dans l'ensemble des filières étudiées. Parmi eux, plus de 120 documents sont exigés dans le cadre de la réglementation. La part des documents gérés au quotidien varie fortement d'une exploitation agricole à l'autre, d'une filière de production à l'autre, d'un cahier des charges à l'autre. Dans les exploitations agricoles, entre 7 (filière grandes cultures) et 18 documents (filière bovine) sont cependant gérés systématiquement à des fins de traçabilité

réglementaire. De nombreux documents viennent en outre compléter ce socle réglementaire. Une faible proportion d'entre eux, bien heureusement, nécessite une gestion documentaire complexe et quotidienne.

Cet inventaire, accompagné d'une description approfondie des documents identifiés, est publié sous la forme d'un site internet www.docagri.fr et constitue une précieuse base de données actualisée sur les documents à gérer au sein de l'exploitation agricole. Cet inventaire des documents dans le domaine de la production agricole doit désormais être complété d'une étude des documents liés aux domaines comptables, juridiques, sociaux, fiscaux, et des assurances, mais aussi d'autres engagements tels que les CAD²², les MAE²³, les contrats ruraux et territoriaux et les productions non alimentaires.

La description approfondie des différents documents à gérer sur l'exploitation agricole constitue une première étape pour la mise en place d'une gestion documentaire raisonnée et de qualité. Cette étude montre à quel point il est devenu nécessaire que le conseil en exploitation agricole intègre la formation et le conseil en organisation de la gestion documentaire. Cet accompagnement des exploitants agricoles devrait ainsi rendre la gestion documentaire plus simple, cohérente et intégrée à la gestion globale de l'exploitation. □

22. Contrat d'agriculture durable.

23. Mesures agri-environnementales.

24. Unité mixte de recherche « Sciences, action, développement – Activités, produits, territoires », Institut national de la recherche agronomique/AgroParisTech.

25. Établissement national d'enseignement supérieur agronomique de Dijon.

Note des auteurs

Cet article résulte d'un travail auquel ont activement participé Jean-Marc Gautier et Caroline Gillain-Galliot (Institut de l'élevage), Nathalie Verjux (ARVALIS-Institut du végétal), Aurélie Camponovo-Michel (IFV), Alexia Aubry (IFIP), Vêrane Gigaud (ITAVI), Fabrice Allier (CNDA), Laetitia Seguinot (Chambre régionale d'agriculture d'Aquitaine), Olivier de Carne (Coop de France), Xavier Letheve (Agro-Transfert Ressources et Territoires), Alain Havet (UMR 1048 INRA AgroParisTech SAD-APT²⁴) et Nathalie Joly (ENESAD²⁵, UR 718 SAD-LISTO).

Remerciements

Nous tenons à remercier pour leurs contributions l'ensemble des exploitants rencontrés, les stagiaires ayant participé à cette étude et la mission DAR pour le financement.

Résumé

Les exigences réglementaires et commerciales sont de plus en plus importantes en termes de traçabilité des produits et des pratiques. Ce contexte modifie de façon marquée les modalités de la gestion des informations et des documents dans l'exploitation agricole. Devant la multiplication des documents à gérer sur l'exploitation agricole, l'exploitant éprouve ainsi des difficultés dans sa gestion documentaire. Nous nous proposons dans cet article d'identifier les principaux documents exigés dans les différentes filières de production végétale et animale, en nous appuyant sur la méthodologie et les principaux résultats du projet « Analyse des outils et des données pour la traçabilité en exploitation agricole », lauréat de l'appel à projet 2004 de l'Agence de développement agricole et rural. Nous présentons le manuel établi dans le cadre du projet pour discuter de l'intérêt d'un tel inventaire pour promouvoir une gestion documentaire de qualité et accompagner les exploitants agricoles dans le respect de la réglementation et de leurs engagements.

Abstract

Regulation and commercial requirements are more and more important in the traceability of products and practices. This context alters considerably the way information and documents are managed in farm enterprises. With the increasing number of documents to manage, farmers meet nowadays difficulties in their documentary management. We propose in this article to identify the main documents required in the different vegetal and animal production chains. We then present the methodology and the main results of the Project « Analysis of tools and data to provide traceability in farm enterprise » and particularly the established manual. We discuss finally the interest of such an inventory to promote a quality documentary management and help farmers to respect regulations and contracts.

Bibliographie

- ABT, V., PIERREVAL, H., NAKHLA, M., 2007, Évolution du contexte et nouvelles perspectives pour l'exploitation agricole en génie industriel, *in* : 7^e Congrès international de génie industriel (GI 2007), Trois-Rivières, Québec, Canada, 12 p.
- ACTA, 2007, *Mes documents sur l'exploitation agricole : Description et éléments de gestion*, manuel issu du projet « Analyse des Données et outils de traçabilité dans l'exploitation », www.docagri.fr.
- ACTA-ACTIA, 2007, *Traçabilité : guide pratique pour l'agriculture et l'industrie alimentaire*, Éditions ACTA et ACTIA.
- DUFY, L., ABT, V., POYET, P., 2006, GIEA : Gestion des Informations de l'Exploitation Agricole. Un projet au service de l'interopérabilité sémantique de la profession agricole, *Ingénieries-EAT*, n° 48, p. 27-36.
- GAUTIER, J.-M., GILAIN-GALLIOT, C., 2007, La « charge » administrative en élevage : état des lieux, *Renc. Rech. Ruminants*, n° 14, à paraître.
- MARTIN, C., 2002, *Inventaire des documents et outils existants en matière d'enregistrement des pratiques agricoles et de valorisation des données enregistrées*, Cemagref, MAAPAR, ADEME.
- MARTIN, C., PAGES, C., 2002, Conditions et moyens d'une gestion informatisée des données pour la mise en œuvre de l'agriculture raisonnée : exploration stratégique par la méthode d'audit patrimonial, *Ingénieries-EAT*, n° 30, p. 43-58.
- VERJUX, N., 2007, Grandes Cultures : traçabilité, connaître pour moins subir, *Perspectives agricoles*, n° 336, p. 10-12.